

POUR QUI ?

Certains aménagements (barrages, digues) permettent de limiter les inondations mais aucun aménagement n'est capable de garantir un risque zéro.

→ **Les propriétaires occupants ou bailleurs de logements situés en zone inondable peuvent solliciter un diagnostic inondation financé par l'IAV, dans le cadre d'une démarche partenariale avec la commune ou l'intercommunalité.**

Les zones inondables sont définies par les Plans de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) ou les Atlas des Zones Inondables (AZI). Ces documents sont consultables en mairie.

COMMENT ?

PRINCIPES

DIAGNOSTIC INDIVIDUEL

- Réalisé par un **professionnel** du bâtiment
- Présente des **recommandations** techniques
- **Financé par l'IAV** dans le cadre du PAPI Vilaine

TRAVAUX : À VOUS D'AGIR !

- Certains travaux à réaliser **immédiatement**
- D'**autres** à réaliser à l'occasion de travaux de rénovation plus lourds
- À la **charge du propriétaire**

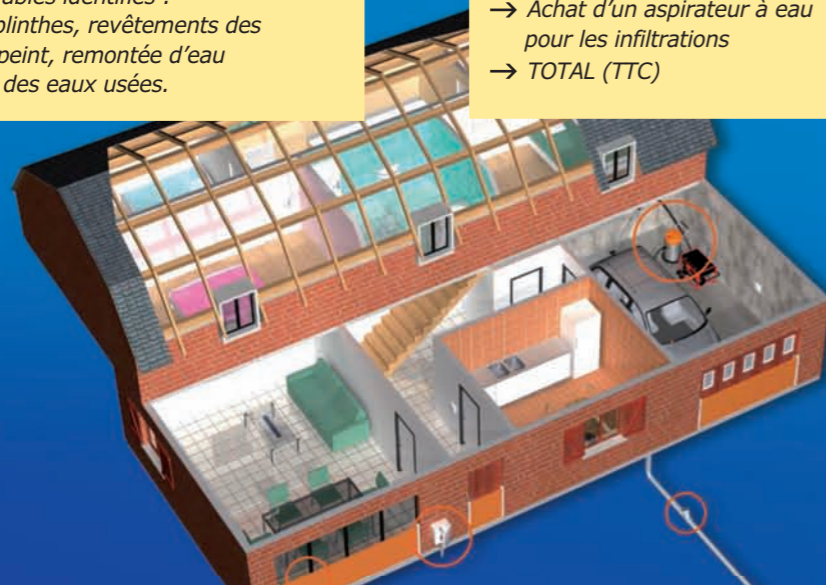
EXEMPLE

DIAGNOSTIC

- Maison individuelle R+1 de 115 m² pouvant être touchée par une inondation avec une hauteur d'eau de 80 cm sur une durée de 24 heures.
- **Éléments vulnérables identifiés :** portes en bois, plinthes, revêtements des murs en papier peint, remontée d'eau par l'évacuation des eaux usées.

TRAVAUX

- Batardeaux en travers de la porte d'entrée, de la baie vitrée et de la porte du garage **3 800 €**
- Clapet anti-retour sur l'évacuation des eaux usées **240 €**
- Achat d'un aspirateur à eau pour les infiltrations **500 €**
- **TOTAL (TTC) 4 540 €**



Conception et impression : IBB Queven

INONDATIONS

Comment adapter votre logement ?



700 logements inondés durant l'hiver 2013-2014 sur le bassin de la Vilaine.

Adapter son logement permet de :

- protéger les personnes
- limiter les dégâts
- réintégrer rapidement son logement suite à l'inondation

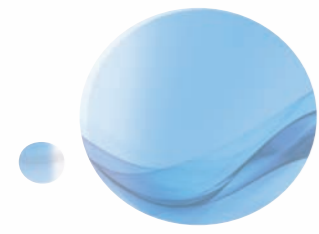


Institution d'Aménagement de la Vilaine
Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (EPTB)
 Boulevard de Bretagne - BP 11 - 56130 La Roche-Bernard
 Tel : 02 99 90 88 44 / iav@eptb-vilaine.fr / www.eptb-vilaine.fr

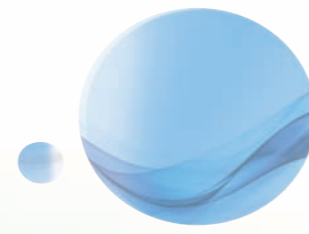


Action co-financée par l'Etat dans le cadre du programme d'Action de Prévention des Inondations du bassin de la Vilaine

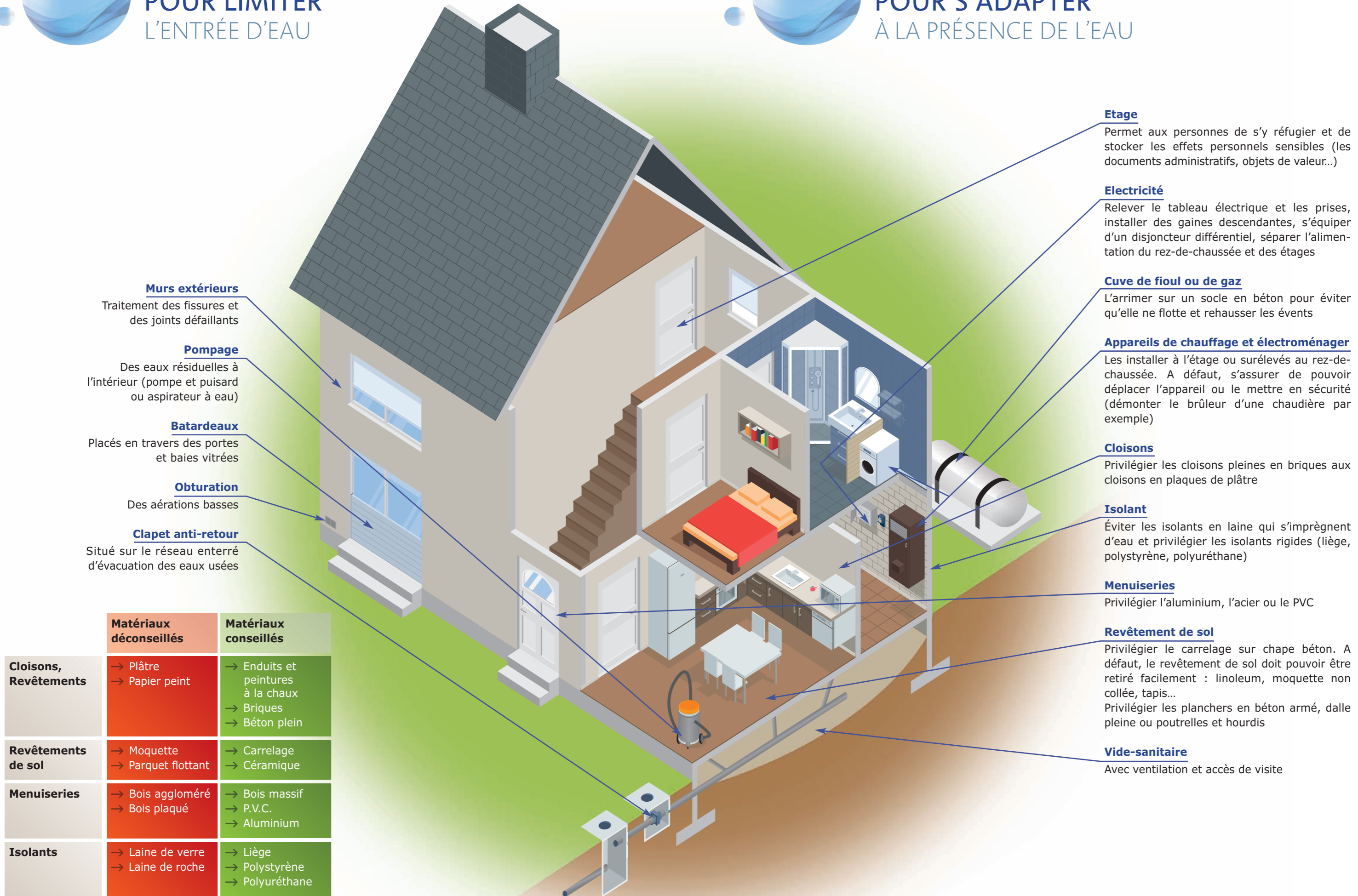




POUR LIMITER L'ENTRÉE D'EAU



POUR S'ADAPTER À LA PRÉSENCE DE L'EAU



Murs extérieurs

Traitement des fissures et des joints défaillants

Pompage

Des eaux résiduelles à l'intérieur (pompe et puisard ou aspirateur à eau)

Batardeaux

Placés en travers des portes et baies vitrées

Obturation

Des aérations basses

Clapet anti-retour

Situé sur le réseau enterré d'évacuation des eaux usées

Etage

Permet aux personnes de s'y réfugier et de stocker les effets personnels sensibles (les documents administratifs, objets de valeur...)

Electricité

Relever le tableau électrique et les prises, installer des gaines descendantes, s'équiper d'un disjoncteur différentiel, séparer l'alimentation du rez-de-chaussée et des étages

Cuve de fioul ou de gaz

L'arrimer sur un socle en béton pour éviter qu'elle ne flotte et rehausser les événements

Appareils de chauffage et électroménager

Les installer à l'étage ou surélevés au rez-de-chaussée. A défaut, s'assurer de pouvoir déplacer l'appareil ou le mettre en sécurité (démonter le brûleur d'une chaudière par exemple)

Cloisons

Privilégier les cloisons pleines en briques aux cloisons en plaques de plâtre

Isolant

Éviter les isolants en laine qui s'imprègnent d'eau et privilégier les isolants rigides (liège, polystyrène, polyuréthane)

Menuiseries

Privilégier l'aluminium, l'acier ou le PVC

Revêtement de sol

Privilégier le carrelage sur chape béton. A défaut, le revêtement de sol doit pouvoir être retiré facilement : linoléum, moquette non collée, tapis...
Privilégier les planchers en béton armé, dalle pleine ou poutrelles et hourdis

Vide-sanitaire

Avec ventilation et accès de visite

	Matériaux déconseillés	Matériaux conseillés
Cloisons, Revêtements	→ Plâtre → Papier peint	→ Enduits et peintures à la chaux → Briques → Béton plein
Revêtements de sol	→ Moquette → Parquet flottant	→ Carrelage → Céramique
Menuiseries	→ Bois aggloméré → Bois plaqué	→ Bois massif → P.V.C. → Aluminium
Isolants	→ Laine de verre → Laine de roche	→ Liège → Polystyrène → Polyuréthane